

suis-je responsable?

Par John95, le 20/02/2023 à 16:41

Bonjour.

J'habite une petite copropriété d'une cinquantaine de lots dans le Val-d'Oise.

Il y a une semaine, nous avons été prévenus d'une coupure d'eau de 9h à 17h pour cause de travaux.

Le soir venu, je me suis aperçu que l'eau chaude dans ma cuisine coulait faiblement alors que le débit d'eau froide était normal.

Je précise qu'avant la coupure, tout était normal.

J'ai signalé le problème au syndic et au gardien qui est venu chez moi pour constater.

Après avoir fait un essai en ayant dévissé la douchette pour s'affranchir du filtre, le gardien a constaté que le problème était toujours présent.

Le syndic m'adresse un mail en m'indiquant que j'étais le seul à me plaindre et sous-entendait que cela venait certainement de mon mitigeur.

Mon mitigeur a été changé il y a 2 ans et fonctionnait parfaitement bien avant la coupure d'eau.

En quoi suis-je responsable de ce problème et quels sont mes droits ?

Merci pour vos lumières.

Par miyako, le 20/02/2023 à 16:58

Bonsor,

Il faudrait faire venir un plombier qui va déterminé ce qui se passe et voir si cela peut provenir

de la coupure d'eau ou d'un problème de mitigeur.

Cordialement

Par John95, le 20/02/2023 à 17:12

Oui, bien sûr...

Mais qui paye?

Par Visiteur, le 20/02/2023 à 17:14

C'est à vous de payer le plombier que vous appelez. Et si vous ne faites rien vous n'aurez pas plus d'eau chaude. Sauf si c'est le cumulus qui s'est vidé et a besoin de plusieurs heures pour rechauffer.

Par janus2fr, le 20/02/2023 à 17:17

Bonjour,

Vous n'avez pas qu'un point d'eau chaude dans le logement, le problème est-il le même partout ?

Par John95, le 20/02/2023 à 18:25

Je n'ai pas de cumulus, l'eau sanitaire et collective.

Je pense que c'est de la boue qui est venue obstruer partiellement mon mitigeur.

Par Visiteur, le 20/02/2023 à 19:02

[quote]

Je pense que c'est de la boue qui est venue obstruer partiellement mon mitigeur.

[/quote]

Alors démontez et remontez le mitigeur. Ou alors demander à un plombier.

Si vous avez un problème avec un seul mitigeur sur l'eau chaude (pas sur l'eau froide ? pas sur les autres robinets ? pas chez les autres voisins ?) on peut soupçonner un défaut du

Par Pierrepauljean, le 20/02/2023 à 21:27 bonjour avez vous de l'eau chaude dans la salle de bains? Par John95, le 21/02/2023 à 08:56 La salle de bain est sur une autre colonne d'eau et tout est normal. Par Visiteur, le 21/02/2023 à 09:03 Vous espérez que le forum va faire le diagnostic à la place du plombier ? Par John95, le 21/02/2023 à 14:03 Que vous êtes drôle !!! Je suis mort de rire... Par Marck.ESP, le 21/02/2023 à 18:13 Excusez ma collègue, qui voulait certainement dire qu'un forum juridique ne peut vous aider que dans le cadre d'une volonté de votre part, de demander réparation en justice en faisant valoir un préjudice certain. Par **oyster**, le **21/02/2023** à **18:19** Bonjour, "Je pense que c'est la boue qui est venue obstruer "

mitigeur ... ou un dépôt de calcaire important.

Moi, aussi!

Nous avons eu un probléme identique suite à une coupure pour travaux ,et, à une remise en

pression brutale amenant de la boue ..

La pression est faible , mais l'espoir reste d'un retour à la normale !...